



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106832>

Département(s) de publication : **30, 34, 11**

Annonce n° **25-106832**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Brl

Correspondant : Monsieur François GONTARD

Adresse : 1105, Avenue Pierre Mendès France, 30001 Nimes

Coordonnées :

Courriel : admin.DAP@brl.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : https://brl.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34156_1109375.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accord cadre à bons de commande pour prestations de repérage amiante, HAP et plomb sur enrobes, conduites et ouvrages divers avant travaux et dans le cadre des projets BRL

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, amiante des anciennes conduites, diagnostic amiante et/ou plomb des bâtiments industriels / d'exploitation et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante ; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement BRL Prix unitaires révisables annuellement Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans les bordereaux des prix unitaires (B.P.U)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En revanche, en cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur pourra imposer que le mandataire soit solidaire Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné : Pour tous les lots -Certificat AIPR (Opérateur et encadrant) -Pour chaque opérateur exécutant le marché, certification amiante avec mention et SS4 pour le repérage de l'amiante (en cours de validité) -Pour chaque opérateur exécutant le marché, certification plomb sans mention pour le repérage du plomb (en cours de validité)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Pour les documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification de l'accord-cadre ; se reporter au règlement de la consultation . En plus des éléments demandés au titre des documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat , ce dernier devra également fournir la fiche de déclaration d'existence ou d'absence d'un lien d'intérêts d'un candidat dans une procédure d'achat public (jointe au DCE)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 70%
- Valeur technique : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 06-25
Renseignements complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire avec un maximum qui fixe toutes les stipulations contractuelles en application de l'article R2162-2 et R 2162-4-2e du Code de la commande publique. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec seulement un maximum global pour chaque lot en valeur fixée à : Lot(s) : 01 - Secteur Est : 40 000 Euros HT maximum 02 - Secteur Ouest : 20 000 Euros HT maximum Ces montants maximums sont entendus toutes reconductions comprises. Notification prévisionnelle des lots en novembre 2025. Durée du contrat : Chaque lot est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de la date de notification . Chaque lot pourra être reconduit trois (3) fois par tacite reconduction, pour une durée maximale d'un (1) an à chaque fois, sans que la durée totale du marché, toutes reconductions comprises, ne puisse excéder trois (4) ans. Les critères de jugement des offres comportent des sous-critères qui sont précisés au règlement de la consultation. Les sommes dues au (x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Procédures de recours : Procédure de passation : Les recours relatifs à la procédure de

passation du présent marché relèvent de la compétence du Tribunal Judiciaire de Marseille : 6 rue Joseph Autran - 13281 MARSEILLE CEDEX 06 - Tél : 04 91 15 50 50 - Site : www.justice.gouv.fr Procédure d'exécution : Les litiges relatifs à l'exécution du présent marché relèvent de la compétence du Tribunal de commerce de Nîmes : 12 Rue de la Cité Foulc - 30000 Nîmes - Tél. : 04.66.76.03.51

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Se reporter au règlement de la consultation

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Secteur Est : prestations diagnostics amiante HAP et plomb sur routes, conduites et ouvrages divers** - Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, Amiante des anciennes conduites, Amiante et/ou plomb des bâtiments industriels ou d'exploitation, et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.) Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages.

Etendue ou quantité : Périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du Département du Gard et de l'Hérault jusqu'au fleuve Hérault, y compris le fleuve et sa rive droite.

- **Lot(s) Secteur Ouest : prestations diagnostics amiante HAP et plomb sur routes, conduites et ouvrages divers** - Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, Amiante des anciennes conduites, Amiante et/ou plomb des bâtiments industriels ou d'exploitation, et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.) Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages.

Etendue ou quantité : Périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du Département de l'Hérault depuis le fleuve Hérault (hors rive droite) et de l'Aude.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur la plateforme en ligne

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2025